

## Artois Comm. entre enfin dans le giron du SYMSAGEL



À cinq mois des élections, un accord politique a enfin été trouvé après sept années de négociations.

**Sourires convenus, poignées de mains, frappes amicales sur le bras. Hier matin, au siège de la communauté Artois-Lys, le langage diplomatique était de rigueur. En cause ? Deux signatures au bas d'un protocole d'accord entre la communauté d'agglomération, présidée par Alain Wacheux, et le SYMSAGEL (syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion de la Lys) présidé par André Flajolet.**

PAR REYNALD CLOUET  
bruay@info-artois.fr

Malgré les élections qui se profilent, l'heure n'est pas aux coups bas. Hier, André Flajolet, président du SYMSAGEL a accueilli dans son antre (le siège de la communauté Artois-Lys) le socialiste Alain Wacheux, président d'Artois Comm.

Lequel avait déjà vendu la mèche mercredi soir en annonçant lors du conseil communautaire, à Béthune, la signature prochaine

d'un protocole d'accord entre ces deux institutions, au nom de l'intérêt supérieur de la population. À savoir la lutte contre les inondations. De son côté, le comité du SYMSAGEL s'est réuni jeudi soir. Il a donné son aval, à l'unanimité, sur le contenu.

Pour mémoire, le SYMSAGEL a vu le jour le 22 décembre 2000, suite à la signature d'un arrêté par le préfet Jean Dusourd. Ce SYMSAGEL a mis en œuvre des actions de prévention contre les inondations pour les 226 communes situées dans le bassin de la Lys.

Sauf que depuis bientôt sept ans, des problèmes « administratifs », comme les qualifiait hier Alain Wacheux, ont empêché l'adhésion de la communauté d'agglomération au SYMSAGEL.

**Visiblement, chacun a fait un pas en direction de l'autre (...). Un mariage de raison doté de 10 % de subvention.**

Le différend entre les deux structures portait notamment sur le mode de désignation des délégués au comité du SYMSAGEL. Alain Wacheux estimait notamment que l'agglomération de Béthune-Bruay serait sous-représentée au sein du SYMSAGEL, au regard de son poids démographique.

Visiblement, chacun a fait un pas en direction de l'autre. Hier, le président d'Artois Comm. déclarait avoir obtenu « moins que ce qu'il espérait initialement mais plus que ce qu'on lui proposait au départ ». En contrepartie, Artois Comm. bénéficiera des subventions dans le cadre du PAPI (programme d'actions de prévention des inondations). Un mariage de raison doté de 10 % de subvention... Heureux, le maire de Choques fut le premier, hier, à féliciter les nouveaux mariés. ■

► Composition des 71 délégués du comité syndical du SYMSAGEL : USAN, 14 délégués ; SIPAL, 12 ; Artois Comm., 9 ; CA Lens-Liévin, 7 ; Artois-Lys, 7 ; Artois-Flandres, 4 ; Pays d'Aire, 4 ; Morinie, 2 ; CC Pernois, 2 ; CC Fauquembergues, 2 ; CC Fruges, 2 ; CA Saint-Omer, 1 ; Atrébatie, 1 ; Pays d'Heuchin, 1 ; CC Lumbres ; CC Saint-Polois, 1 ; commune isolée, 1.